

Note 13 du 25 mai 2023 aux résidents – Voiries et Réseaux divers

Pascal Mounier, le 5 juin 2023

Bonjour à tous,

Compte tenu de son nombre important d'adhérents, de la croissance régulière de ce nombre, et de ses actions engagées, l'ABV est de mieux en mieux identifiée et reconnue par les collectivités et les concessionnaires.

C'est pour cette raison que la « Direction de l'eau / Service Eau et Assainissement » de l'Agglomération (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) a proposé à l'ABV une réunion d'échange qui s'est tenue le 9 mai dernier (3 personnes de l'ABV étaient présentes).

Lors de cette réunion, ont été uniquement évoquées les questions de l'Assainissement du Bois du Vincin et de l'Adduction d'eau potable.

Concernant le cadre juridique dans lequel interviennent les services de GMVA, ces derniers nous ont rappelé que si la voirie est bien privée, les réseaux d'assainissement et d'eau sont aussi privés. Et que s'il devait un jour y avoir reprise de la voirie par la ville de Vannes – ce qui ne semble pas d'actualité –, alors, ce ne pourrait être que GMVA qui reprenne les réseaux sous voiries, mais qu'ils ne pourraient le faire qu'après une remise à neuf de ces réseaux trop anciens ; ce qui poserait la question de la prise en charge financière de cette remise à neuf.

Enfin les services de GMVA ont souhaité nous alerter sur deux points :

1. Assainissement. Certains résidents, géographiquement proches de la rue du Vincin, sont raccordés au réseau collectif de la ville de Vannes (géré par GMVA). D'autres résidents ont interrogé la ville sur la possibilité de se raccorder sur ces antennes, en les prolongeant. Compte tenu de la nature du site, de sa configuration topographique et de son cadre juridique, GMVA ne répondra pas à ses demandes et préfère (y compris pour des raisons de risque écologique) que les résidents (actuels et/ou futurs) conservent ou installent des systèmes autonomes « modernes ».
2. Adduction d'eau. Le système est vétuste (50 ans pour les parties les plus anciennes), et est, partie en fonte, partie en PVC. GMV considère que ce réseau est proche de sa fin de vie (notamment le PVC), et craint, à la fois des ruptures, donc des fuites, et un risque de pollution du réseau aval de la rue du Vincin. GMVA a donc invité fortement l'ABV à se saisir de ce problème (faire réaliser un diagnostic) et à sensibiliser les résidents, car, en cas de problème, GMVA pourrait mettre en demeure, par voie judiciaire, les résidents de refaire ce réseau.

Il nous a donc paru important de vous en informer.